

Municipalité de La Neuveville							
Reçu		03.12.2018					
Transmis à							
ADM	ECO	EQU	GTE	INS	LOI	SEC	SOC
AVS	CAJ	PH	CM	CC			

Séance du Conseil général, le 05.12.2018

Motion : Renforcement du personnel dédié à la gestion des bâtiments communaux

Résumé

Les programmes de subventionnement arrivant à leur fin en 2025, la Commune sera désormais obligée d'entamer l'assainissement énergétique de ses bâtiments. Or, la gestion de ce travail demande du personnel supplémentaire. D'ailleurs, peu de travaux d'entretien ont été faits ces dernières années, un manque qui doit être rattrapé rapidement afin de maintenir la qualité de nos bâtiments. De ce fait, Forum Neuvevillois propose de créer un poste supplémentaire en engageant une personne responsable de la gestion des bâtiments communaux.

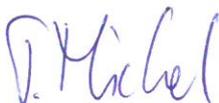
Développement

Actuellement, la gestion des bâtiments est attribuée à différents services communaux, ce qui engendre un certain nombre d'inconvénients tels que la surcharge de travail de nos mandataires ou la négligence de certaines tâches depuis trop longtemps. L'assainissement énergétique des bâtiments communaux s'imposant de plus, Forum Neuvevillois demande à la Commune à engager une personne responsable de la gestion des bâtiments communaux.

La création d'un poste dédié à la gestion des bâtiments communaux permettra à la commune de mettre la gestion de ses bâtiments à jour, en entente avec le développement durable. Le poste à créer sera un poste d'administration et de terrain et prendra en charge des tâches telles que la visite régulières des bâtiments, la planification stratégique et budgétaire de projets en lien avec les bâtiments communaux, la constitution des dossiers de permis de construire des projets de la municipalité ou encore la gestion des chantiers. D'autres responsabilités pourront lui être attribuées par la commune, par exemple la gestion énergétique, mais aussi celle d'assurer que les projets mis au budget municipal soient réellement entrepris.

Forum neuvevillois demande au Conseil municipal d'établir, dès le début de l'année prochaine, un cahier de charges lié à la gestion des bâtiments communaux et de créer un nouveau poste au pourcentage nécessaire à l'accomplissement des tâches aujourd'hui réparties parmi différents services.

Pour Forum neuvevillois,



Tamara Michel

Sanda Orha

